

## L'assurance automobile au Québec

---

### NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette mise à jour tient compte du remplacement du *Règlement sur les contributions d'assurance* en vertu de l'Avis du 15 août 2018 publié à la Gazette officielle du Québec et qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Par ailleurs, sont ajoutés les résumés d'une trentaine de décisions de jurisprudence.

Les textes législatifs sont à jour au 21 novembre 2018.